2005-2015 : le défi de l’inclusion, colloque le 3 juin à Poitiers

mercredi 3 juin 2015, par lpe

11 février 2015 : dixième anniversaire de la Loi « pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Les anniversaires donnent souvent l’occasion de faire des bilans.
Alors, quel bilan peut-on dresser des 10 premières années de la mise en application de cette loi ? Des avancées majeures certes et de grands chantiers mis en œuvre mais quels obstacles, quels nouveaux défis à relever ? Le colloque « 2005/2015, le défi de l’inclusion [1] » abordera ces questions le mercredi 3 juin 2015 sur le campus de l’Université de Poitiers.

La Loi du 11 février 2005 pour l’égalité des droits et des chances a modifié en profondeur la façon de considérer et de prendre en charge les situations de handicap dans notre pays.
Cette loi a consacré la volonté de mettre en œuvre une approche véritablement inclusive pour que chaque personne, quel que soit son handicap, trouve toute sa place dans notre société.
La notion d’accessibilité est devenue centrale : c’est à la société dans son ensemble de s’adapter et de permettre la participation de toutes les personnes en situation de handicap à tous les domaines de la vie sociale : école, santé, travail, loisirs, vie culturelle, information, sexualité, citoyenneté…
Une dynamique a été lancée mais chacun voit que les avancées sont fragiles et peuvent facilement se trouver remises en cause.

Le colloque « 2005-2015, le défi de l’inclusion » organisé conjointement par le Conseil Général de la Vienne, la Maison Départementale des Personnes Handicapées 86, le Rectorat et l’Université de Poitiers, donnera la parole à des chercheurs, des professionnels, des associations et des personnes en situation de handicap, à l’occasion de trois tables rondes consacrées à la scolarisation, l’emploi et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

Les conférences d’ouverture et de clôture du colloque seront assurées par Eric Plaisance, Professeur émérite de l’Université Paris Descartes et Sociologue au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS).

Le colloque sera ouvert à tous gratuitement.

Notes

[1] Accompagner et inclure les personnes en situation de handicap dans la société. Apporter une diversité de solutions face au diagnostic des besoins et capacités de la personne et à son projet de vie.